RCS : MONTPELLIER
Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00527
Numéro SIREN : 502 603 855
Nom ou dénomination : A'CLIMATIS

Ce dépôt a été enregistré le 26/12/2023 sous le numéro de dépôt 1141

EUREX FAIRE DE L'AUDACE VOTRE CAPITAL



COMPTES ANNUELS
2022

SARL A'CLIMATIS

277 chemin de mezouls
34130 SAINT AUNES
NAF : 4322B
SIRET : 50260385500037
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Sommaire

Sommaire 1

BILAN

Bilan Actif 2

Bilan Passif 3

COMPTE DE RÉSULTAT

Compte de résultat 4

Compte de résultat (Suite) 5

ANNEXE

Règles et méthodes comptables 6

GESTION

Soldes Intermédiaires de Gestion 7

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	6 560	6 560		373
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	13 328	11 482	1 846	2 081
Autres immobilisations corporelles	149 805	130 293	19 512	16 055
Immobilisations en cours	13 592		13 592	30 680
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	300		300	300
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 500		7 500	5 700
ACTIF IMMOBILISÉ	**191 085**	**148 334**	**42 750**	**55 189**
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens				
- De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	152 295		152 295	92 260
Avances et acomptes versés sur commandes	5 652		5 652	
Créances				
Clients et comptes rattachés	970 898		970 898	1 284 183
Autres	612 095		612 095	576 060
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	500 995		500 995	301 118
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	**476 861**		**476 861**	**508 885**
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	**2 718 797**		**2 718 797**	**2 762 506**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	**2 909 881**	**148 334**	**2 761 547**	**2 817 694**

Bilan Passif

Bilan Passif			Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Capitaux propres				
Capital social ou individuel	(dont versé)	8 000	8 000	8 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves :	- Légale		800	800
	- Statutaires ou contractuelles			
	- Réglementées			
	- Autres		742 601	740 018
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			**96 644**	**126 868**
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
		CAPITAUX PROPRES	**848 045**	**875 686**
Autres fonds propres				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Autres				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour :	- Risques			
	- Charges			
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes :	- Auprès des établissements de crédit		500 000	
	- Financières diverses			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	- Fournisseurs et comptes rattachés		946 924	1 031 862
Dettes :	- Fiscales et sociales		174 016	187 993
	- Sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			90 633	347 682
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance			201 929	374 472
		EMPRUNTS ET DETTES	**1 913 502**	**1 942 009**
Écarts de conversion passif				
		TOTAL PASSIF	**2 761 547**	**2 817 694**

Annexe

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 2 761 547 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 96 644 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

aucuns événements significatifs postérieurs à la clôture.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Constructions 10 à 50 ans,
- Agencements et aménagements des constructions 10 à 20 ans,
- Installations industrielles 5 à 10 ans,
- Matériel et outillage 5 à 10 ans,
- Matériel de transport 4 à 5 ans,
- Mobilier de bureau 10 ans.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

A'CLIMATIS

SARL au capital de 8000 euros

Siège social : 277 CHEMIN DE MEZOUL, LIEU DIT SAINT ESPRIT, 34130 SAINT-AUNES

502603855 RCS Montpellier

Procès-Verbal D'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 juin 2023

Le 27 juin 2023, à 10h00,

Les associés de la société A'CLIMATIS, Société À Responsabilité Limitée au capital de 8000 €, ayant son siège social 277 CHEMIN DE MEZOUL, LIEU DIT SAINT ESPRIT, 34130 SAINT-AUNES, immatriculée auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Montpellier sous le numéro 502603855, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la société sur convocation de la gérance.

Sont présents :

A'CLIMATIS SAS, représentée par son president M Gregory VALENCY détenant 760 parts sociales

MAELA SAS, représentée par son president M Florent QUESNEL détenant 40 parts sociales

Représentant la totalité des parts sociales de la société.

L'assemblée est présidée par M. Gregory VALENCY, gérant.

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés et déclare que l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la lettre de convocation des associés ;
- le texte des décisions soumises au vote des associés ;
- un exemplaire des statuts de la Société.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions statutaires ont été communiqués aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus.

Les associés lui donnent acte de ces déclarations.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard.

Le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes:

PREMIÈRE RÉSOLUTION

(Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022)

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En consequence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31/12/2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice)

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2022 s'élevant à 96 643.89 euros de la manière suivante :

Aux autres réserves : 96 643.89 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

(Distribution antérieure de dividendes)

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titres des exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement "Dividendes"	Revenus éligibles à l'abattement "Autres revenus distribués"	Revenus non éligibles à l'abattement
31/12/2021	124 285 €		
31/12/2020	-		
31/12/2019	-		

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

(Présence ou non de convention(s) réglementée(s))

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

(Rémunération du dirigeant)

L'Assemblée Générale approuve la prise en charge par la Société des cotisations de la gérance.

Cotisations obligatoires comptabilisées en charges sur l'exercice : 3 218,60 euros.

Cotisations facultatives comptabilisées en charges sur l'exercice : 2 925,20 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 10h30.

Signature des associés :